**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 86 (1957)

Heft: 3

**Rubrik:** Assemblée générale de la SFE : Bulle, 22 mai 1957

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Assemblée générale de la SFE

## Bulle, 22 mai 1957

Dans sa séance du 4 mars 1957, le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a fixé définitivement au mercredi 22 mai sa prochaine assemblée générale.

Le programme précis de la journée paraîtra dans le Bulletin d'avril. Mais nous pouvons déjà en indiquer l'essentiel : Il comprendra une communication sur le nouveau plan d'études de l'école primaire et sur l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, une évocation des problèmes européens actuels et de leur répercussion sur l'école, et surtout l'examen des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude : l'enseignement de la grammaire.

L'assemblée générale et le repas de midi auront lieu à Bulle. L'après-midi sera consacré à une excursion à Gruyères.

Le Comité entendit ensuite une présentation des activités de la SFE en 1956: le Bulletin pédagogique a paru régulièrement, le cahier de géographie du canton de Fribourg est achevé, il paraîtra dans le courant de l'été. Le manuel de géographie du cours supérieur est à l'examen dans les classes, grâce à l'édition provisoire et partielle qui en a été tirée. Le voyage du Corps enseignant à La Pierre-Qui-Vire et à Lisieux a remporté un grand succès. Une expérience pilote relative aux problèmes actuels de l'Europe et à l'information des maîtres a été entreprise par la SFE sous le patronage du Centre européen de la culture. Des conférences ouvertes à tous les membres du Corps enseignant ont été données, à Fribourg, par des orateurs venus de Genève, Bruxelles et Strasbourg.

L'assemblée générale de Bulle permettra d'y intéresser l'ensemble du Corps enseignant de notre canton. Cette expérience, qui n'occasionne pas de frais à la SFE, lui vaut l'avantage de recevoir une documentation intéressante qui est mise à disposition du Corps enseignant.

La SFE a participé aux réunions du Comité romand de l'OSL. Elle a été représentée à la réunion d'experts provoquée par la Commission européenne des organisations éducatives de Fraternité mondiale qui se tint à Paris, du 27 au 29 décembre 1956.

Enfin le comité a approuvé les comptes de la Société d'Education et du Bulletin pédagogique.

La SFE s'efforce de collaborer loyalement avec tous ceux qui s'occupent d'éducation dans notre pays; elle reste fidèle à l'orientation que lui ont donnée ses fondateurs et aux directives de l'Eglise concernant les groupements de maîtres catholiques.

G. P.